

<b>Action n°</b>	N°15
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Sensibiliser et informer les acteurs du monde apicole</b>
<b>Axe</b>	Partage des connaissances et sensibilisation (Axe 2)
<b>Sous-Axe</b>	Sensibilisation et incitation à agir (Sous-axe 1)
<b>Contexte</b>	Au vu du manque de connaissances sur les potentiels risques entre l'élevage d'abeilles domestiques ( <i>Apis mellifera</i> ) et les pollinisateurs sauvages (compétition, transfert de maladies), il semble essentiel d'informer et de prévenir les acteurs du monde apicole afin de pouvoir appliquer, conjointement, le principe de précautions. De la même manière, il serait nécessaire d'informer ces acteurs sur ces risques et d'encourager des pratiques apicoles qui ne sont pas en contradiction avec la préservation des pollinisateurs sauvages afin de développer des synergies entre apiculture et préservation des pollinisateurs sauvages.
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Informer et sensibiliser les acteurs du monde apicoles</b> à la question des pollinisateurs sauvages et à leur écologie, par exemple en intégrant un volet général sur la pollinisation et pollinisateurs sauvages dans les formations en apiculture.</li> <li>- <b>Favoriser les échanges entre les acteurs du monde apicole et les gestionnaires d'espaces naturels et naturalistes</b> afin de favoriser une compréhension mutuelle et de créer des synergies d'action.</li> <li>- <b>Créer et diffuser des guides d'implantation raisonnée des ruchers</b> à destination des apiculteurs, des agriculteurs, des communes, des forestiers, ...afin de favoriser la cohabitation entre abeilles mellifères et pollinisateurs sauvages sur le territoire.</li> </ul>
<b>Exemples d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Atelier de réflexion "Apiculture et conservation de la nature" animé par Natagora en région Wallonne</li> <li>-Présentation des pollinisateurs sauvages et des risques (liés à l'apiculture et aux autres facteurs environnementaux) réalisée par l'UMONS lors de la journée Nord-Sud du 10 décembre 2017 organisée par les associations MAYA et CARI</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	-Nombre de formations à destination des apiculteurs intégrant un volet "pollinisateurs sauvages"
<b>Types d'acteurs</b>	<p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la conservation de la nature</p> <p><u>Diffusion et mise en œuvre</u> : Acteurs du monde apicole</p>
<b>Versant français</b>	<u>Pressentis</u> : Apiculteurs, Syndicats d'apiculteurs (SNA, UNAF, APINOR...), les chambres d'agriculture des Hauts-de-France, Associations naturalistes (GON, ADEP, Picardie nature, SENF...), Gestionnaires des milieux naturels, CPIE, PNR, Opie, Observatoire des abeilles
<b>Versant wallon</b>	<u>Pressentis</u> : Associations (Natagora...), CARI, Syndicats apicoles, ruchers écoles
<b>Versant flamand</b>	<u>Pressentis</u> : Natuurpunt, ANB, Syndicats apicoles, KONVIB, AVIB, VNIF pollinisation
<b>Actions associées</b>	<p><b>Action 5</b> – Évaluer l'effet des pollinisateurs domestiques et des pratiques apicoles sur les pollinisateurs sauvages</p> <p><b>Action 10</b> – Faire découvrir les pollinisateurs sauvages</p> <p><b>Action 11</b> – Clarifier la connaissance générale des plantes à fleurs en lien avec les pollinisateurs</p>

	<b>Action 25</b> – Mettre en place une surveillance et un suivi du commerce des pollinisateurs sauvages
--	---